

Rémanence de « l'écrire classique » en régime littéraire contemporain (Années 1980-2020)

Colloque international de l'Université de Lille et de la Sorbonne Nouvelle

ULR 1061 ALITHILA, EA 7345 CLESTHIA et UMR 7172 THALIM

Maison de la Recherche de La Sorbonne Nouvelle

22-24 septembre 2022

Appel à communications

Les présentes rencontres entendent évaluer l'actualité, le statut et les enjeux formels (poétiques, rhétoriques et stylistiques) de « l'écrire classique » dans les littératures d'expression française contemporaines (années 1980-2020). La formule entre guillemets est empruntée à Roland Barthes (1980). Chez ce dernier, elle renvoie à la perception que les XIX^e et XX^e siècles français se sont fait de la langue dite « classique » : celle des écrivains, des savants, et, plus largement, des lettrés des années 1650-1780, dont les protocoles rédactionnels ont été progressivement réglés par des ouvrages de « grammaire », de « logique », des recueils d'« observations » et de « remarques », des « dictionnaires » monolingues – généraux et spécialisés –, des « traités de rhétorique » voire, des « arts d'écrire », dans le cadre d'un mouvement d'accompagnement plus vaste encore que celui de la stricte « grammatisation » du français (au sens de Sylvain Auroux 1994¹). Cette construction tout à la fois linguistique, sociale et politique a constitué, pour des générations et des générations, un modèle de langue académique – ou « belle langue² » – ayant vocation à être transmis dans les classes ; elle a pu aussi, parallèlement, être reçue, à partir des années 1850, comme l'envers d'une certaine « langue littéraire » moderne, en quête d'expérimentations linguistiques nouvelles : autrement dit, comme un standard de norme haute qui, à privilégier l'exemplarité sur l'inouï, en devenait encombrant. L'histoire de cette réception amphibie, faite d'héritage et de déni d'héritage, est bien documentée³. Elle nous conduit jusqu'au seuil des années 1980. Soit, jusqu'au moment précisément où Roland Barthes appelle de ses vœux un changement de statut pour « l'écrire classique » :

Pendant longtemps, la « langue essentielle », c'est-à-dire la langue classique, la langue d'écriture a dominé [...] Mais aujourd'hui, il y a renversement : le « bien écrire », entraîné dans la débâcle esthétique de la bourgeoisie, n'est plus « respecté », c'est-à-dire qu'il n'est plus « observé [...] ni aimé » [...] Notre attitude, notre décision : nous n'avons plus à concevoir *l'écrire-classique* comme une forme qu'il faut défendre en tant que forme passée, légale, conforme, répressive; etc., mais au contraire comme une forme que le roulement et l'inversion de l'Histoire sont en train de rendre nouvelle [...] Autrement dit, nous devons concevoir *aujourd'hui* l'Écriture Classique comme déliée du Durable, dans lequel elle était embaumée [...] il faut la travailler, cette Écriture classique, afin de manifester le *devenir* qui est en elle. (Roland Barthes, *La Préparation du roman*, « Séance du 23 février 1980⁴ »).

¹ *I*e, en tant qu'outillage de la langue au moyen des instruments que sont les grammaires et les dictionnaires.

² Voir à ce sujet Gilles Philippe, dans Philippe et Piat (2009), p. 16-22.

³ Voir, parmi d'autres, pour le versant linguistique et stylistique, les travaux de Christelle Reggiani, de Gilles Philippe, de Julien Piat et de Sandrine Vaudrey-Luigi, ou encore, pour le versant littéraire, ceux d'Élodie Dufour, de Lise Forment et d'Hélène Merlin-Kajman.

⁴ *La Préparation du roman* réunit les tout derniers cours et séminaires de Roland Barthes au collège de France. Lors de l'ultime séance du 23 février 1980, Roland Barthes supprime quatre feuillets entièrement rédigés opposant la langue « brut[e] » et « immédiate » de ce qu'il nomme, après et avec Stéphane Mallarmé « l'Universel Reportage », à une

Dans quelle mesure les littératures contemporaines d'expression française réalisent-elles tout ou partie du programme ici esquissé ? Les présentes rencontres se fixent plusieurs objectifs :

(i) circonscrire, pour cet entre-deux-siècles conduisant des années 1980 aux années 2020, le corpus des écrits francophones contemporains faisant explicitement référence à la « langue classique » – et, plus largement, à la « culture classique »⁵, verbale et non verbale (picturale, musicale...)⁶ ;

(ii) interroger, en son sein, le « régime d'historicité » (au sens de François Hartog 2003⁷) de l'écrire classique : un régime « anti-barthésien », encore très fortement *rétrospectif* (ou passéiste), de type patrimonial et centripète, érigeant la langue classique – dans son versant standard et académique – en source d'exemplarité stylistique ? Un régime, tout au contraire, « pro-barthésien », *prospectif* (ou futuriste), de type visionnaire et centrifuge, révélant la langue classique à elle-même en en faisant advenir des ressources jusque-là inaperçues et insoupçonnées ? On l'aura compris : le pari de Roland Barthes est de soumettre l'écrire classique à une révolution de perspective. Il envisage son objet non plus tant comme un modèle linguistique *résiduel*, *ie*, comme un modèle dépassé, ayant perdu tout ou partie de sa valeur d'usage ; mais dans son fonctionnement de *reliquat*, comme produit toujours valide et autorisé, résistant à son élimination ; non plus, somme toute, au titre de ce qui en fait un dispositif *archaïque*, au sens de Franck Neveu (2010)⁸, mais bien, inversement, au titre des dispositions linguistiques, jusqu'ici négligées, qui l'exhaussent au rang de référence *rémanente* – au sens de Claire Badiou-Monferran (2020)⁹. Soit : de source d'inspiration pour le présent littéraire, en dépit de la disparition des causes (culturelles, linguistiques...) à l'origine de son émergence et de son développement historique ;

langue « essentielle », langue « d'écriture », qu'il apparente à la « langue classique ». La première est réputée spontanée, elle est sans histoire (sans origine, sans rituel, sans religiosité) et sans nom. C'est la « langue du journalisme », des pratiques scripturales anonymes et collectives. La seconde correspond à « l'état absolument littéraire de l'écriture ». À la question : « peut-on aujourd'hui écrire classique ? » Roland Barthes répond dans les termes de l'extrait cité ci-dessus.

⁵ Voir à ce propos les actes en ligne du colloque de Bordeaux (2018) coordonnés par Myriam Tsimbidy *et al.*, ainsi que l'ouvrage d'Anne Coudreuse (2015).

⁶ Avec toutes les précautions que soulignent les guillemets et que rappelle Geneviève Salvan (2013 : 343) dans un article proposant une « lecture “classique” de Jean Rouaud » : « Les guillemets autour du mot *classique* témoignent de la précaution nécessaire dans l'emploi de ce terme, tant il est vrai, comme le constate Stéphane Chaudier [« La référence classique dans la prose narrative », *La Langue Littéraire*, G. Philippe et J. Piat, dir, 2009, p. 319], que “le mot *classique* est un mot piégé”. L'adjectif vise ici plus les caractéristiques d'un état de langue que la représentation de la langue catégorisée par la postérité sous le terme de *classique*. Ce faisant nous adoptons un point de vue décalé, puisque nous proposons de lire une prose contemporaine depuis une langue qui n'est plus, et partant, d'adopter une démarche stylistique transhistorique ». Le présent appel s'inscrit dans le prolongement de cette démarche programmatique.

⁷ *Ie*, au sens des valeurs sociales accordées à chacun des temps « passé », « présent », « futur » et à la manière dont les éléments du corpus articulent ces trois catégories temporelles.

⁸ Selon Franck Neveu (2010), l'archaïsme linguistique (i) doit avoir été préalablement attesté (contrairement au néologisme), (ii) est identifié comme tel, c'est-à-dire comme un item dont l'antécédence avérée fait partie des connaissances partagées ; (iii) est archivé (*ie*, disponible dans la structure mémorielle) ; (iv) se (re)présente à la communauté linguistique comme une forme obsolète, *ie.*, comme une « figure du discours » jouant de la « connotation » ; (v) et à ce titre, s'apparente moins à un phénomène de « survivance » (celle-ci « se référ[ant] à un état passé de la langue perceptible dans l'état présent ») qu'à un phénomène de « résurgence » (celle-là se « référ[ant] à un usage significatif qui est fait d'un état passé de la langue » et constituant ainsi, non tant une « empreinte du temps dans la matérialité linguistique contemporaine » que « l'exploitation significative d'une connotation variationnelle de type chronologique »).

⁹ Voir la livraison du *Français moderne* 2020/2, dir. Claire Badiou-Monferran, consacrée à la notion de rémanence en linguistique diachronique. Les phénomènes rémanents se définissent comme des phénomènes qui persistent après la disparition de leurs causes. Leur mode d'être relève donc de la « survivance », et non de la « résurgence » (voir la note précédente).

(iii) mesurer – voire, modéliser –, au sein de ce corpus émergent, les effets stylistiques, rhétoriques et poétiques des références au moment classique de la langue (et de la culture), tant à l'échelle locale (échelle du syntagme, de la proposition, de la phrase) que globale (échelle de la période, de la séquence, du texte) ;

(iv) évaluer, en invitant dans le débat la notion de « micro-diachronie », la part de rupture *vs* continuité avec les usages immédiatement antérieurs de « l'écrire classique » (parmi d'autres, chez Marguerite Duras¹⁰ ou Claude Simon¹¹), et contribuer, à partir de cet observatoire, à une périodisation plus fine de l'histoire du changement stylistique, en documentant les conditions de possibilité des évolutions *vs* immuabilité mises au jour.

Les présentes rencontres se proposent ainsi d'interroger l'actualité, jusqu'ici non documentée, de *l'écrire classique* en régime littéraire contemporain sous trois dimensions :

Axe 1. Le « redevenir discours¹² » des littératures contemporaines d'expression française

Il s'agira d'évaluer les points de rencontre et de divergence entre, d'une part, l'économie « classique » de la langue, moins soucieuse d'établir des frontières entre « langue commune » et « langue littéraire » que de faire communiquer l'une et l'autre, celle-ci constituant une norme haute pour celle-là ; et, d'autre part, comme en miroir, l'économie linguistique post-moderne des littératures contemporaines d'expression française, érigeant inversement la langue parlée, langue « de tous » (Annie Ernaux, 2008¹³), en modèle scriptural, selon l'horizon d'« écriture courante » construit dès 1984 par Marguerite Duras¹⁴.

En mobilisant – ou non – un corpus de contraste (*ie*, un corpus sans mention aucune de l'âge classique), on se demandera ce que, dans le corpus dédié, la référence, à la langue et/ou la culture classiques, dont le retour de la rhétorique n'est pas des moindres, fait, du point de vue du « redevenir discours » :

(i) aux choix énonciatifs et aux formes et déclinaisons de l'énonciation embrayée, dominante dans les productions narratives de l'âge classique¹⁵ – que l'on pense à la multiplication des apostrophes ou figures d'adresse¹⁶ (*Suicide* d'Édouard Levé, *Ton Père* de Christophe Honoré etc...), à la

¹⁰ Voir entre autres dans la bibliographie jointe les travaux de Sandrine Vaudrey-Luigi.

¹¹ Voir les travaux de Sandrine Vaudrey-Luigi d'une part et de Claire Badiou-Monferran de l'autre, ou encore, pour d'autres écrivains et d'autres corpus, ceux de Claire Badiou sur Joëlle Gardes.

¹² Expression paraphrasant les propos de Christelle Reggiani (2009, p. 149 : « Il y aurait ainsi un “devenir discours” de la littérature française contemporaine, grammaticalement défini par la progression conjointe du présent et de la première personne ») et à sa suite, de Julien Piat dans un entretien accordé à Fabula : <https://www.fabula.org/acta/document10657.php>, consulté le 15 juillet 2021.

¹³ « Quand elle désirait écrire, autrefois, dans sa chambre d'étudiante, elle espérait trouver un langage inconnu qui dévoilerait les choses mystérieuses, à la manière d'une voyante. [...] Par la suite, ces rêves l'ont quittée. Il n'y avait pas de monde ineffable surgissant par magie de mots inspirés et elle n'écrit jamais qu'à l'intérieur de sa langue, celle de tous, le seul outil avec lequel elle comptait agir sur ce qui la révoltait. » (Annie Ernaux, *Les Années* [2008], Gallimard, Folio, 2010, p. 252. Nous soulignons).

¹⁴ « Écriture courante » aux deux sens de l'adjectif, comme le documentent les travaux de Sandrine Vaudrey-Luigi (2010 et 2019), *ie*, au sens, qualificatif, qui nous intéresse ici, de « banal, non concerté, non médiat », mais aussi au sens, relationnel, de « rapide, irréversible », dans le cadre de ce que Marguerite Duras a nommé plus tard, dans un entretien donné au *Magazine littéraire* en 1990, la « littérature d'urgence ».

¹⁵ Sur cette question, et plus précisément, sur celle des conditions de possibilité d'une énonciation débrayée, voir le collectif, linguistique, de Claire Badiou-Monferran et Delphine Denis 2012, ou encore celui, plus littéraire, de Marc Hersant et Catherine Ramond 2017.

¹⁶ Pour Johan Faerber (2018), la littérature contemporaine serait ainsi, par opposition au régime intransitif de la modernité, une « littérature de l'adresse » (2018, p. 212). Sur les récits à la deuxième personne, voir le récent collectif d'Isabelle Boisclair et Karine Rosso (2018).

modélisation rhétorique des textes et, plus largement, à l'importance de la voix (Antoine Volodine).

(ii) au choix des unités syntaxiques de traitement (choix de la « phrase » et son appareil ponctuant¹⁷ vs choix de la « période », au sens du Groupe de Fribourg 2012¹⁸) – alors que le brouillage des niveaux énonciatifs (*Des Hommes* de Laurent Mauvignier), la fragmentation des formes (chez Olivier Cadiot) ou bien encore la mise en valeur de la continuité textuelle (*Zone* de Mathias Énard) contribuent à la dilution du cadre phrastique¹⁹.

(iii) au mode de donation des référents (par anaphore « textuelle » vs anaphore « mémorielle »²⁰)

(iv) au régime de cohérence (« descendant » vs « remontant selon une opposition modélisée, notamment, dans les travaux de linguistique diachronique de Bernard Combettes²¹ et dans ceux, synchroniques, de Michel Charolles²²)

(v) à la présence/absence de marques d'oralités/oralisation²³ – fréquentes, on le sait, en français classique, à une période où le code écrit ne s'est pas encore totalement autonomisé du code oral.

Axe 2. Vers un renouvellement du « purisme » et du « bon usage » ?

Si, dans la seconde moitié du XX^e siècle, la langue classique, parangon de la « belle langue », représente encore, malgré le rejet de la notion de « faute » grammaticale²⁴, une norme stylistique à atteindre ou, au contraire, à transgresser, on se demandera quel rapport les auteurs contemporains entretiennent aujourd'hui avec elle. Nous faisons l'hypothèse que la fin d'une certaine forme d'académisme²⁵ permet des réappropriations moins convenues de l'écriture classique, tandis que la valorisation de l'usage commun et d'une norme spontanée à des fins, non de distinction mais de partage collectif, ouvre la voie à un renouvellement du « purisme » et du « bon usage ».

On se demandera ce que, dans le corpus dédié, les références explicites ou implicites à la culture classique font à la langue et plus précisément :

(i) au travail sur le lexique. Quel sort accordé à l'archaïsme, au néologisme, au lexique de spécialité, aux termes relevant d'un registre de langue bas ou sublime ? Quel sort accordé, en

¹⁷ Sur les questions de ponctuation en régime classique et en régime contemporain, voir entre autres Jacques Dürrenmatt, 2011 et 2015, Isabelle Serça 2012, Stéphane Bikialo et Julien Rault (dir.) 2015, Gilles Siouffi 2017.

¹⁸ Voir, autour d'Alain Berrendonner, *Grammaire de la période*, Peter Lang, 2012, qui modélise le fonctionnement prosodique, syntaxique, énonciatif de l'unité périodique, à partir d'attestations empruntées à l'oral contemporain. Claire Badiou-Monferran (2019) a montré en quoi ce modèle rencontrait les procédures de segmentation des écrits préclassiques et classiques.

¹⁹ Sur l'évolution de la perception de la phrase dans les fictions narratives contemporaines, voir le collectif dirigé par Cécile Narjoux et Claire Stolz (2014).

²⁰ Voir à ce sujet la *Grammaire du français classique* de Nathalie Fournier, 1998, qui montre dans quelle mesure les productions lettrées du XVII^e siècle privilégient l'anaphore mémorielle (un choix très largement partagé dans le discours spontané contemporain).

²¹ Voir notamment Combettes (1998) et *passim* : <https://perso.atilf.fr/combettes/publications/>

²² Voir notamment Charolles (2006) et *passim* : <https://books.openedition.org/enseditions/6905?lang=fr>. L'oral contemporain, tout comme les productions lettrées de la période classique, construisent leurs développements selon une dynamique remontante, à partir du contexte gauche (contexte d'amont).

²³ Voir parmi d'autres le collectif récent de Marta Sais Sanchez, Amalia Rodriguez Somolinos, Sonia Gomez et Jordana Ferary, dir., 2020.

²⁴ Sur ce point et sur la distinction entre « purisme linguistique » et « purisme stylistique » voir Gilles Philippe (2008).

²⁵ Tel qu'il se déploie à compter des années 1980 en réaction « aux assauts successifs du formalisme », selon l'analyse de Bruno Vercier dans Dominique Viart et Bruno Vercier (2005).

retour, à la phraséologie (collocations, colligations, motifs)²⁶, source de plaisir et de partage à l'âge classique ? Loin de perturber l'idéal puriste d'équilibre du singulier et du collectif²⁷, la vulgarisation²⁸ d'un vocabulaire de spécialité et la resémantisation des collocations chez Maylis de Kerangal permettent, par exemple, de sortir d'un régime de connivence pour inclure le spécifique dans le commun.

(ii) au travail du style et des figures. La prégnance de qualités stylistiques recommandées, au XVII^e siècle, par les promoteurs du « bon usage »²⁹, telles que la clarté, la sobriété, la simplicité³⁰, caractéristique de l'écriture d'un Jean Echenoz ou d'un Tanguy Viel, ou encore l'évidence (force imageante ou sensible du discours), dont Johan Faerber (2018) propose de faire, à partir, notamment, de l'œuvre de Célia Houdart, l'une des tendances du contemporain, peuvent-elles être interprétées comme le signe d'une *rémanence* (voir ci-dessus) classique ?

Axe 3. Littérature du « care » et « civilité » classique

Dans le prolongement des travaux séminaux de Carol Gilligan (1982) sur l'éthique du *care*, nombreux sont aujourd'hui les travaux s'attachant à en décrire le réinvestissement en régime littéraire. Tout en reconnaissant que « la littérature et les arts ont investi le terrain du *care* avant même sa théorisation », l'appel du colloque « Caring lit'/Pour une littérature du care » d'octobre 2021 (Alexandre Gefen, dir.) n'identifie pas moins le grand moment de la « littérature du care » au « tournant relationnel » qui caractérise l'époque contemporaine : « l'émergence des humanités médicales, l'invitation des écrivains dans les hôpitaux ou les maisons de retraite, les récits consacrés aux diverses formes de la vulnérabilité (de tout un chacun) et d'invisibilité contemporaines sont autant de signes de ce tournant relationnel qui conduit à décrire un vaste pan la littérature à travers le vocabulaire du *care* » (Alexandre Gefen).

On se demandera alors quel rôle peuvent jouer ou non les références à la culture/à la langue classique – en tant qu'éléments du « processus de civilisation » documenté par Norbert Elias – dans le champ émergent de cette littérature du *care*. Quel soin langagier, poétique, narratif, symbolique sont-elles ou non³¹ en mesure d'apporter ? Chez Laurent Mauvignier, dans *Histoires de la nuit* (2020) – un sombre mais réjouissant thriller se déroulant en pleine campagne française – le motif des suites de Bach pour violoncelle dans l'interprétation d'Anne Gastinel interagit, de façon inattendue et bénéfique, avec les projets de l'un des preneurs d'otage et vient modifier, sinon provisoirement suspendre, le cours de l'intrigue. Au cinéma, des « documentaires-fictions » comme *L'Esquive* (2003) et, plus récemment, *Nous, princesses de Clèves* (2011), mettent en scène le pouvoir thérapeutique de *l'écrire classique* d'un Marivaux ou d'une Madame de la Fayette sur des adolescents de banlieue³². Par-delà l'incidence des références à la langue ou à la culture classiques sur la poétique, le cadre narratologique, la rhétorique des littératures d'expression française

²⁶ On pourra s'appuyer à ce sujet sur les résultats de l'ANR « Phraséorom », ou encore sur les travaux de Dominique Legallois (parmi d'autres, Legallois 2012).

²⁷ Selon la lecture et la réhabilitation politique qu'Hélène Merlin-Kajman propose du « purisme » dans ses travaux (2003, 2004).

²⁸ Au sens d'acclimatation, d'appropriation, de mise à disposition pour un public élargi.

²⁹ Sur les « inventeurs du Bon usage (1529-1647) », voir Danièle Trudeau (1992). Sur la mobilisation de la notion à l'âge classique, voir, parmi d'autres, l'article séminal d'Harald Weinrich (1989), les contributions du collectif de Sonia Branca-Rosoff, Jean-Marie Fournier, Yana Grinshpun et Anne Régent (2011), ainsi que l'ouvrage de Gilles Siouffi (2010) ou encore celui de Wendy Ayres-Bennett et Magali Sejjido, dir., (2013).

³⁰ Voir par exemple Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, éd. Z. Marzys, Préface : « l'excellence de la parole, ou prononcée, ou écrite, et des merveilles de l'éloquence, dont la pureté et la netteté du langage sont les fondemens [...] », Genève, Droz, (1647) 2009, p. 114.

³¹ Voir l'article de Laurent Susini (2019) sur *Clèves* de Marie Darrieussecq.

³² Voir à ce sujet Hélène Merlin-Kajman (2011).

engagées dans la voie du *care*, dans quelle mesure la médiation de *l'écrire classique*, filtre anachronique mettant l'époque contemporaine à distance et permettant par là-même de mieux la comprendre³³, constitue ou non un « style civil »³⁴, en l'occurrence, un « dispositif littéraire performant le care »³⁵ ?

* *

*

Les interventions ont vocation à faire émerger un nouveau corpus : celui des productions littéraires contemporaines d'expression française comportant des références directes ou indirectes à la culture classique et à sa langue. Pour autant, les communications produisant, selon une logique comparatiste, l'analyse d'un corpus de contraste (corpus constitué de textes ne comportant pas de références à l'âge classique, sous quelque forme que ce soit), seront également bienvenues. Les réflexions interrogeant, dans une perspective d'histoire du changement stylistique, les usages de *l'écrire classique* dans les productions lettrées antérieures aux années 1980, le seront également. Enfin, les chercheurs et chercheuses tout à la fois écrivain.e.s et spécialistes de l'âge classique seront invités.es, s'ils le souhaitent, dans le cadre d'une table ronde, à commenter la présence / absence de *l'écrire classique* dans leur propre pratique d'écriture.

Références bibliographiques

- AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, traduit par Maxime Rovere, Paris, Payot & Rivages, 2008.
- AUROUX Sylvain, *La Révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Mardaga, 1994.
- AYRES-BENNETT Wendy et SEJIDO Magali (dir.), *Bon Usage et variation sociolinguistique : Perspectives diachroniques et traditions nationales*, Lyon, ENS éditions, 2013.
- BADIOU-MONFERRAN Claire et Denis Delphine (dir.), « Le Narrateur en question(s) dans les fictions d'ancien régime. Récits parlés, récits montrés », *Le Français moderne* 1, 2012.
- BADIOU-MONFERRAN Claire, « "L'écrire classique" de Joëlle Gardes », *La Poésie est la grammairienne. Mélanges en l'honneur de Joëlle Gardes*, C. Ber et F. Rullier (dir.), Paris, éd. L'amandier, 2012, p. 9-23.
- BADIOU-MONFERRAN Claire, « Segmentation des discours (pré-)classiques et modèle périodique fribourgeois », *Phrase et période entre les XVI^e et XVIII^e siècles*, *Verbum* XLI, 2019/2, p. 273-301.
- BADIOU-MONFERRAN Claire, « Complexité syntaxique. Les deux régimes, classique et moderne, du diasystème simonien », *Claude Simon une expérience de la complexité*, M.-A. Watine, I. Yocaris et D. Zemmour (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 295-307.
- BADIOU-MONFERRAN Claire (dir.), *La Rémanence : un concept opératoire pour la linguistique diachronique ? Le cas du français*, *Le Français moderne*, 2020/2.
- BARTHES Roland, *La Préparation du roman*. Cours au Collège de France 1978-79 et 1979-1980, Paris, Éditions du Seuil, 2015.
- BIKIALO Stéphane et RAULT Julien (dir.), *Imaginaires de la ponctuation dans le discours littéraire (fin XIX^e début XXI^e siècles)*, *Littératures*, n° 72, 2015, en ligne : <https://journals.openedition.org/litteratures/363>.

³³ Du moins selon l'hypothèse de Giorgio Agamben (2008, trad. fr.).

³⁴ Selon l'expression d'Hélène Merlin-Kajman : « avant de devenir une attitude normative prise dans un style de pouvoir décrit par Foucault et François Ewald, l'attitude puriste a d'abord été un style civil en lutte contre un certain exercice de l'intolérance et de la cruauté » (2004, p. 242).

³⁵ Paraphrase d'Alexandre Gefen (appel du colloque « Caring lit' », 2021).

- BRANCA-ROSOFF Sonia, FOURNIER Jean-Marie, GRINSHPUN Yana, et REGENT Anne (dir.), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, 2011.
- CHAROLLES Michel, « De la cohérence à la cohésion du discours », *Cohérence et discours*, F. Calas éd., Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2006, p. 25-38.
- CHAUDIER Stéphane, « La référence classique dans la prose narrative », *La Langue littéraire, Une histoire de la prose en France de Flaubert à Claude Simon*, G. Philippe et J. Piat (dir.), Paris, Fayard, 2009, chapitre 7, p. 281-321.
- CHAUDIER Stéphane, « Les supplices de l'éloquence : Michon et la tablee verbale », *L'Âge classique dans les fictions du XXI^e siècle*, M. Tsimbidy, É. Pavy, Fr. Poulet, A. Welfringer (dir.), 2019, en ligne sur le site *Fabula* : <http://www.fabula.org/colloques/document6186.php>.
- COMBETTES Bernard, « De la cohérence textuelle aux règles syntaxiques : le cas des constructions détachées », *Problèmes de cohésion syntaxique*, J. Baudry et P. Caron (dir.), Presses de l'Université de Limoges, 1998, p. 139-156.
- COUDREUSE Anne, *La Conscience du présent. La représentation des Lumières dans la littérature contemporaine*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- DUFOUR, Élodie, *Comment peut-on être classique au tournant des XIX^e et XX^e siècles ?* 2017. En ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01822639/document>
- DÜRRENMATT, Jacques, « Héritages des traités sur la ponctuation de la Renaissance au siècle suivant », *La Ponctuation à la Renaissance*, N. Dauvois et J. Dürrenmatt (dir.), Paris, Classiques Garnier, p. 177-189.
- DÜRRENMATT, Jacques, *La Ponctuation en français*, Paris, Ophrys, 2015.
- GROUPE DE FRIBOURG, *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang, 2012.
- BOISCLAIR Isabelle et ROSSO Karine (dir.), *Interpellation(s). Enjeux de l'écriture au « tu »*, Montréal, Nota bene, « Collection Grise », 2018.
- FAERBER Johan, *Après la littérature. Écrire le contemporain*, Paris, PUF, 2018.
- FORMENT Lise, « Barthes et la question du style : l'exemple des Classiques », dans *Style, langue, société*, Éric Bordas et Georges Molinié (dir.), Paris, Honoré Champion, 2015, p. 183-207.
- FORMENT Lise, « Classicisme et rhétorique chez Roland Barthes : que faire des lieux communs du XVII^e siècle dans la "modernité" ? », *Politique des lieux communs*, L. Forment, T. Pocquet et L. Stambul (dir.), Rennes, PUR, « La Licorne », 2016.
- FOURNIER Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998.
- GEFEN Alexandre, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Paris, José Corti, 2017.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil, 2003.
- HERSANT Marc et RAMOND Catherine (dir.), *La Représentation de la vie psychique dans les récits factuels et fictionnels de l'époque classique*, Leiden, Boston, Brill Rodopi, 2015.
- LEGALLOIS Dominique, « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? », *Corpus*, n°11, 2012, mis en ligne le 21 juin 2013, consulté le 08 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2202> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.2202>
- MERLIN-KAJMAN Hélène, *La Langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Éditions Du Seuil, 2003.
- MERLIN-KAJMAN Hélène, « Norme et ironie, bon usage et mauvais usage », *Littératures classiques*, n°50, printemps 2004, p. 229-243.
- MERLIN-KAJMAN Hélène, « La Littérature, miroir qui libère », livret d'accompagnement du DVD *Nous, princesses de Clèves*, 2011, n.p.
- NARJOUX Cécile (dir.), *La Langue littéraire à l'aube du XXI^e siècle*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2010.
- NARJOUX Cécile et STOLZ Claire (dir.), *Fictions narratives du XXI^e siècle. Approches rhétoriques, stylistiques et sémiotiques*, Rennes, PUR, « La Licorne », 2014.

- NEVEU Frank, « Des états de langue à leur représentation : le traitement de la notion d'archaïsme dans la grammaire française », *Stylistique de l'archaïsme*, L. Himy et S. Macé (dir.), Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 67-87.
- PHILIPPE Gilles et PIAT Julien (dir.), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009.
- PHILIPPE Gilles, « Purisme linguistique et purisme stylistique », *Le français moderne*, n° 1, 2008, p. 14-21.
- PIAT Julien, « Que reste-t-il de la langue "littéraire" ? », *Revue critique de fixation française contemporaine*, n° 3, décembre 2011, URL : <http://www.revue-critique-de-fixation-francaise-contemporaine.org/rcffc/article/view/fx03.02/1457#ap22>
- PIAT Julien et PHILIPPE Gilles, « La langue littéraire à l'épreuve du temps », *Acta fabula*, vol. 19, n° 1, « Dix ans de théorie », Janvier 2018, URL : <http://www.fabula.org/acta/document10657.php>, page consultée le 08 septembre 2021.
- REGGIANI Christelle, « Le texte romanesque : un laboratoire des voix », *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Flaubert à Claude Simon*, G. Philippe et J. Piat (dir.), Paris, Fayard, 2009, chapitre 3, p. 121-154.
- REGGIANI Christelle, « Une langue littéraire au début du XXI^e siècle ? Autour de la phrase longue », *Fictions narratives du XXI^e siècle. Approches rhétoriques, stylistiques et sémiotiques*, C. Narjoux et C. Stolz (dir.), Rennes, PUR, 2014, p. 39-53.
- ROSIER Laurence (dir.), « Nouveaux regards sur le purisme », *Le français moderne*, n° 1, 2008.
- SAIZ-SANCHEZ Marta, RODRIGUEZ SOMOLINOS Amalia, GOMEZ-JORDANA FERARY Sonia (dir.), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*, Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, 2020.
- SALVAN Geneviève, « Une lecture "classique" de Jean Rouaud ? », *La Littérarité des belles-lettres. Un défi pour les sciences du texte ?* C. Badiou-Monferran (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 343-356.
- SERÇA Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.
- SIOUFFI Gilles, *Le Génie de la langue française. Étude sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Champion, 2010.
- SIOUFFI Gilles, « La ponctuation entre imaginaire et sentiment linguistique », *Linx* 75, 2017, p. 35-56, en ligne, <https://journals.openedition.org/linx/1867>.
- SUSINI Laurent, « Formes et enjeux des métamorphoses du cercle dans *Clèves* de Marie Darrieussecq », *L'écriture « entre deux mondes » de Marie Darrieussecq*, K. Germoni, S. Milcent-Lawson et C. Narjoux (dir.), Dijon, EUD, 2019, p. 131-142.
- TSIMBIDY Myriam, PAVY Élise, POULET Françoise, WELFRINGER Arnaud, *L'Âge classique dans les fictions du XXI^e siècle*, 2019 en ligne sur le site Fabula : <https://www.fabula.org/colloques/sommaire6162.php>
- TRUDEAU Danièle, *Les Inventeurs du bon usage (1529-1647)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1992.
- VAUDREY LUIGI Sandrine, « La Langue romanesque de Marguerite Duras, du style simple à l'écriture courante », *La Simplicité, manifestations et enjeux culturels du simple en art*, S. Bertucci, L. Kurz-Wöste, A-M. Paillet et C. Stolz (dir.), Paris, Honoré Champion, 2017.
- VAUDREY LUIGI Sandrine, « Marguerite Duras et la langue », *Poétique*, n°162, 2010, p. 209-221.
- VIART Dominique et VERCIER Bruno, *La Littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2005.
- WEINRICH Harald, « Vaugelas et la théorie du bon usage dans le classicisme français » ([1985] trad. fr. 1989), *Conscience linguistique et lectures littéraires*, Paris, MSH, 1989, p. 104-135.

Les propositions de communication, qui prendront la forme d'un résumé de 10 à 20 lignes assorti d'un titre, sont attendues pour le 30 novembre 2021 au plus tard. Elles sont à adresser aux trois membres du comité d'organisation (adresses ci-dessous).

Le retour d'expertises se fera avant le 30 janvier 2022.

Une publication (dans des numéros de revue et/ou dans des actes de colloque) est envisagée.

Frais d'inscription : 20 euros

Comité scientifique

Sémir Badir, Université de Liège
Bruno Blanckeman, Université Sorbonne
Nouvelle
Stéphane Chaudier, Université de Lille
Florence de Chalonge, Université de Lille
Delphine Denis, Sorbonne Université
Jacques Dürrenmatt, Sorbonne Université
Lise Forment, Université de Pau et des Pays
de l'Adour
Alexandre Gefen, CNRS
Sophie Hache, Université de Lille
Nicolas Laurent, École normale supérieure
de Lyon
Ludovica Maggi, Université Sorbonne
Nouvelle

Gilles Magniont, Université de Bordeaux
Hélène Merlin-Kajman, Université Sorbonne
Nouvelle
Cécile Narjoux, Sorbonne Université
Anne-Marie Paillet-Guth, École normale
supérieure de Paris
Gilles Philippe, Université de Lausanne
Françoise Poulet, Université de Bordeaux
Christelle Reggiani, Sorbonne Université
Laurence Rosier, Université libre de
Bruxelles
Laurent Susini, Université Lumière – Lyon 2
Chantal Wionet, Université d'Avignon

Comité d'organisation

Claire Badiou-Monferran, Sorbonne Nouvelle, EA 7345 CLESTHIA et UMR 7172 THALIM.
Adrienne Petit, Université de Lille, ULR 1061 ALITHILA.
Sandrine Vaudrey-Luigi, Sorbonne Nouvelle, EA 7345 CLESTHIA.

Contacts

claire.badiou-monferran@sorbonne-nouvelle.fr
adrienne.petit@univ-lille.fr
sandrine.vaudrey-luigi@sorbonne-nouvelle.fr